UBS LA MAISON de Gestion

LMdG Familles & Entrepreneurs (EUR) Part I

Informations générales

Période	30/09/2026
Date de création du portefeuille	24/03/2003
Devise du portefeuille	EUR
Date de création de la part	20/08/2018
Devise de la part	EUR
Code ISIN	FR0013355930
Type de part	C2
Statut juridique	FCP
N° de portefeuille comptable	170017
Valorisation	Quotidienne
Société de gestion	UBS LA MAISON de Gestion
Gérant	UBS LA MAISON de Gestion
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Dépositaire	CACEIS Bank
Durée placement recommandée	5 ans minimum
Heure de centralisation	11:00
Frais de gestion	1,10% TTC max
Commission de surperformance	10% TTC maximum

SRI – Summary Risk Indicator

1	2	3	**4**	5	6	7

Valeur liquidative

Valeur liquidative	156,73
Actif net	127 482,57
Nb de parts	813,35

Orientation de gestion

LMdG Familles & Entrepreneurs est un fonds éligible au PEA dont l'objectif de gestion est la performance sur le moyen ou long terme par le biais d'un portefeuille investi de manière discrétionnaire en actions de sociétés à l'actionnariat familial ou entrepreneurial. Le fonds sera majoritairement investi sur des valeurs de pays d'Europe continentale de toutes tailles de capitalisation.

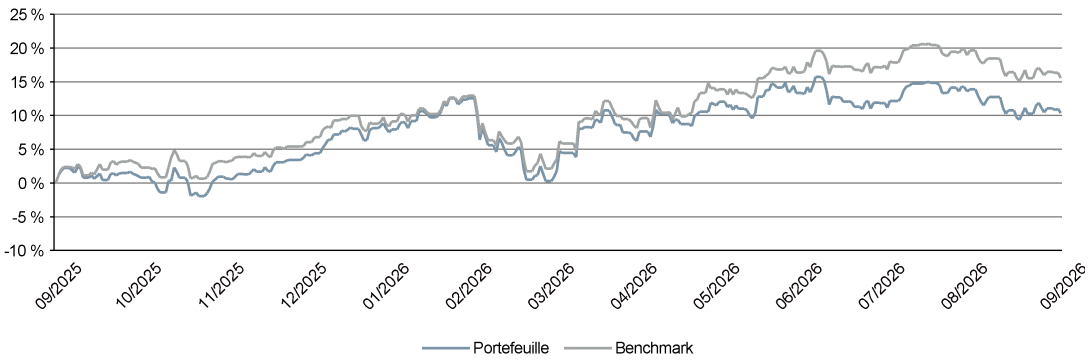
Benchmark

MSCI Europe Ex UK

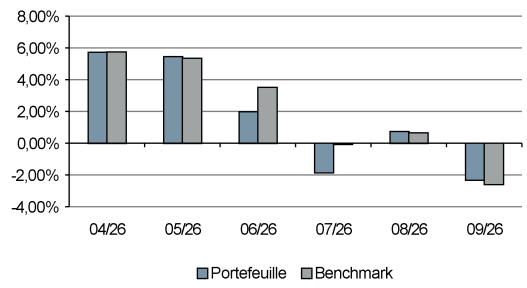
Indicateurs de performance

Performances (%)	1 mois	3 mois	Début de l'année	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	-2,31	-3,41	5,98	10,35	48,28	36,88
Benchmark	-2,58	-2,00	8,99	15,56	49,80	54,00
Surperformance	0,27	-1,41	-3,01	-5,21	-1,52	-17,11

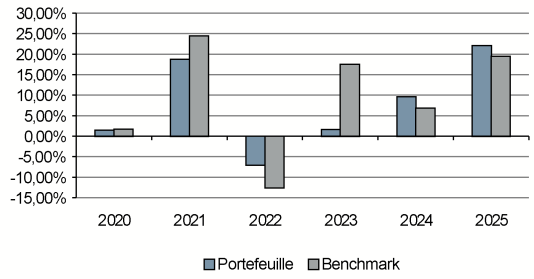
Evolution de la performance



6 derniers mois



6 dernières années



Indicateurs de risque

Indicateur de fréquence	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille (%) *	13.81	13.99	13.04
Volatilité du benchmark (%) *	13.09	13.37	14.53
Ratio de Sharpe du portefeuille *	0.47	0.82	0.35
Tracking error (%) *	3.53	3.89	5.91

* Indicateur annualisé

Commentaire de Gestion

Septembre 2026 a été un mois de divergence, marqué par deux forces tirant dans des directions opposées : l'escalade du conflit dans le golfe Persique et le retour des craintes inflationnistes d'une part et la poursuite du rebond technologique porté par l'intelligence artificielle d'autre part. La tension entre ces deux récits a donné le ton d'un mois de volatilité élevée, de rotation sectorielle marquée et d'un marché obligataire offrant peu de refuge. La BCE a relevé son taux de la facilité de dépôt de 25 points de base, à 2,50 %, sa deuxième hausse depuis le début du conflit iranien. La présidente Lagarde a qualifié cette décision d'« évidence », invoquant le retour de pressions inflationnistes liées au pétrole ainsi qu'une révision à la hausse, modeste, des prévisions de croissance du PIB de la zone euro pour 2026, désormais à +0,9 %. La nouvelle projection de la BCE pour l'IPCH en 2026 s'établit à 3,0 %, et l'estimation flash de l'inflation de septembre ressort à 3,8 % en glissement annuel, confirmant que les pressions sur les prix restent nettement au-dessus de la cible. L'indice PMI manufacturier de septembre s'est inscrit à 52,9, un niveau constructif qui n'a toutefois guère suffi à apaiser l'anxiété macroéconomique. De l'autre côté de l'Atlantique, la Réserve fédérale a procédé le 16 septembre à sa première hausse de taux en trois ans et signalé d'autres resserrements à venir, amplifiant le repricing mondial des taux. La production industrielle française a reculé de 0,4 % en juillet, à la surprise générale, renforçant les inquiétudes quant à la proximité de l'économie française avec la récession. Dans ce contexte, le Stoxx 600 a terminé le mois de septembre en baisse de -1,85 %. La France a une nouvelle fois nettement sous-performé, le CAC 40 reculant de -3,78 %, pénalisé par sa forte exposition aux valeurs de consommation et industrielles. Le DAX a cédé -2,97 %, tandis que l'IBEX 35 a perdu -1,99 %. Le FTSE 100 -1,65 % et le FTSE MIB -0,97 % ont un peu mieux résisté. Au niveau sectoriel, le mois a été marqué par une forte disparité: la technologie s'est imposée comme le grand gagnant avec une hausse de 4,10 %, et l'énergie a gagné 1,21%. Les pertes se sont concentrées dans les secteurs tournés vers le consommateur et les secteurs défensifs et sensibles aux taux : la consommation discrétionnaire a reculé de -4,57 %, les biens de consommation de base de -4,22 % et la santé de -3,77 %. Le signal déterminant de septembre est la rupture de la décorrélations traditionnelles entre obligations et actions. Le choc pétrolier alimentant les craintes d'inflation et contraignant les banques centrales à agir, privant ainsi les investisseurs de leur coussin de diversification habituel. Dans ce contexte difficile, la résilience apparente du marché des actions au niveau des grands indices tient presque entièrement au poids et au momentum du secteur technologique

Contact

UBS LA MAISON de Gestion
contact@lamaisondegestion.com
+33 1 53 05 28 00

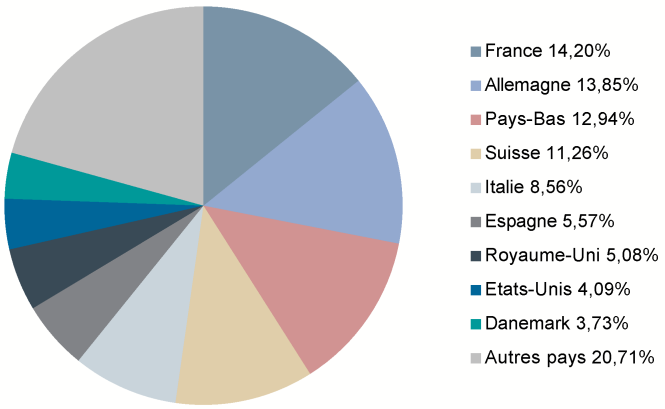
CRÉDIT AGRICOLE CACEIS

Ce document ne constitue pas un conseil d'investissement ni une recommandation. Cette fiche est purement informative et peut varier dans le temps.

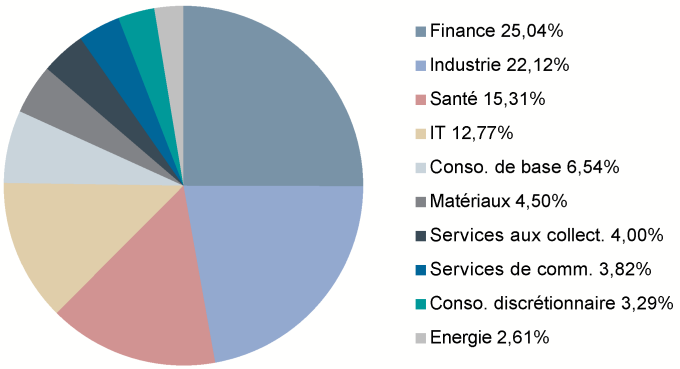
UBS
LA MAISON
de Gestion

LMdG Familles & Entrepreneurs (EUR) Part I

Répartition par pays



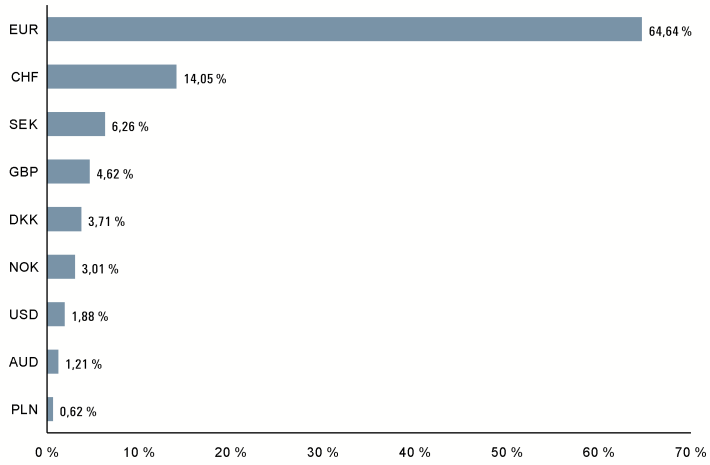
Répartition par secteurs



TOP 10 principales positions

	Poids (% actif net)
ASML HOLDING NV	6,15%
SAFRAN SA	3,55%
INVESTOR AB-B SHS	2,59%
NOVARTIS AG-REG	2,54%
ABB LTD-REG	2,09%
BANCO SANTANDER SA	2,03%
L.D.C. SA	1,93%
SIEMENS AG-REG	1,88%
ZEGONA COMMUNICATIONS PLC	1,84%
GEK TERNA SA	1,84%
	26,44%

Répartition par devises



5 Meilleures contributions du mois

	Poids	Performance	Contribution
Asml Holding Nv	4.40 %	9.85 %	0.48 %
Sk Hynix Inc-gds	0.53 %	14.37 %	0.21 %
Zegona Communications Plc	1.68 %	7.06 %	0.16 %
Samsung Electr-gdr Reg S	0.86 %	6.00 %	0.13 %
Genmab A/s	0.81 %	9.53 %	0.11 %

5 Moins bonnes contributions du mois

	Poids	Performance	Contribution
LVMH	1.30 %	-13.99 %	-0.25 %
Danieli And Co	0.75 %	-25.26 %	-0.21 %
Dsv A/s	1.21 %	-14.03 %	-0.18 %
Grenergy Renovables	1.01 %	-15.32 %	-0.16 %
Siemens Ag-reg	2.22 %	-2.62 %	-0.16 %

CRÉDIT AGRICOLE CACEIS

Ce document ne constitue pas un conseil d'investissement ni une recommandation. Cette fiche est purement informative et peut varier dans le temps.

UBS
LA MAISON
de Gestion

LMdG Familles & Entrepreneurs (EUR) Part I

Glossaire

TER :
Le TER ou Total des frais sur encours représente l'ensemble des frais supportés par un fonds rapporté à son encours moyen au cours d'un exercice annuel.

Volatilité :
La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe :
Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Ratio d'information :
Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par la Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré.

Tracking Error ou Ecart de suivi :
La Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds (proportionnellement à son indice de référence). Plus la Tracking Error est faible, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances.

Alpha :
L'alpha mesure la sur-performance d'un portefeuille, d'une action ou d'un titre par rapport à sa performance théorique. C'est une mesure de la capacité d'un gestionnaire à créer de la valeur pour ses clients en étant capable de détecter les titres ou les actions qui rapportent plus qu'elles ne devraient compte tenu de leur risque et ce pour une période donnée.

Beta :
Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPCVM ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPCVM ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Delta :
Le Delta mesure le taux d'exposition du portefeuille au risque action.

Maximum Drawdown :
Le maximum Drawdown ou « perte successive maximale », veut dire la perte maximale historique qu'aurait subi un investisseur s'il avait acheté au plus haut et revendu au plus bas, et ce pendant une durée déterminée.

Duration et sensibilité :
La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Avertissements

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS LA MAISON de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 39 rue du Colisée 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS LA MAISON de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS LA MAISON de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.
Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DICI, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : http://www.lamaisondegestion.com. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS LA MAISON de Gestion, 39 rue du Colisée 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la règlementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS LA MAISON de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produis financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.